

CONFÉRENCE IERDJ-AFED

Devoir de vigilance et nouvelles obligations pesant sur les entreprises et les organisations

MERCREDI 11 DÉCEMBRE 2024

18h-20h

UNIVERSITÉ PARIS - PANTHÉON – ASSAS

Auditorium

87 rue Notre Dame des Champs,

75006 Paris



Devoir de vigilance et nouvelles obligations pesant sur les entreprises et les organisations

MERCREDI 11
DÉCEMBRE
18h-20h

Auditorium
87 rue Notre Dame
des Champs,
75006 Paris

Dans un contexte de prise de conscience globale des impacts environnementaux et sociétaux des activités humaines, les réglementations se multiplient pour imposer des comportements plus responsables. La directive européenne sur le devoir de vigilance (CS3D) incarne cette évolution en imposant aux entreprises des obligations précises. Toutefois, la question de la responsabilité s'étend bien au-delà du secteur marchand, touchant également le secteur non marchand incluant les organisations civiles, les administrations et les entités publiques. Cette table ronde a pour objectif de débattre de ces nouvelles responsabilités sous un angle à la fois économique et juridique, afin de proposer une approche plus globale des responsabilités environnementales des organisations.

INTERVENANTS :

Bruno DEFFAINS, Professeur en sciences économiques à l'Université Paris-Panthéon-Assas

Alice NAVARRO, Magistrate, directrice adjointe de l'Agence française anticorruption

Pierre CHEVALIER, Directeur des affaires juridiques, conformité et déontologie, Caisse des dépôts et consignations

Chloé LE COQ, Professeur en sciences économiques à l'Université Paris-Panthéon-Assas

Kathia MARTIN-CHENUT, Directrice de recherche au CNRS, ISJPS, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne

MODÉRATION :

Harold EPINEUSE, Directeur adjoint de l'IERDJ

L'événement sera suivi d'un cocktail de 20h à 21h

Auditorium
87 rue Notre Dame des Champs,
75006 Paris

À PROPOS DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE D'ÉCONOMIE DU DROIT (AFED)

L'Association Française d'Économie du Droit (AFED), créée en 2016, a pour objectif de conduire et d'encourager des recherches théoriques et empiriques ainsi que d'organiser des manifestations scientifiques dans le domaine de la recherche interdisciplinaire en droit et économie en France et à l'étranger. Elle vise également à constituer et à participer à des réseaux scientifiques œuvrant dans le même domaine. À partir de son réseau d'experts juristes et économistes, l'AFED se veut une association ouverte au débat public concernant l'évaluation économique des questions juridiques de notre époque. Elle se fixe enfin pour but de participer à la réflexion sur l'évolution des formations et de l'enseignement interdisciplinaire en droit et économie et d'émettre des propositions dans ces domaines en concertation avec les milieux académiques et professionnels.

L'AFED organise ainsi une conférence annuelle dont l'objectif est de réunir l'ensemble des chercheurs, juristes ou économistes, intéressés par la thématique « économie du droit » pour présenter et discuter de leurs travaux. Cette conférence permet également la tenue de l'assemblée générale annuelle de l'association ainsi que la diffusion auprès d'un public plus large de chercheurs et de professionnels.

À PROPOS DE L'INSTITUT DES ÉTUDES ET DE LA RECHERCHE SUR LE DROIT ET LA JUSTICE (IERDJ)

L'IERDJ a pour objet la promotion d'une réflexion originale et prospective, le développement de la recherche et son soutien, ainsi que la mobilisation et la diffusion des connaissances sur les normes, la régulation juridique, les missions et le fonctionnement de la justice, dans tous les champs disciplinaires pertinents. Son action s'adresse à l'ensemble des professionnels concernés, aux acteurs de la recherche et de la formation, comme à un plus large public, sur le plan national, européen et international.

